

# *La dynamique des rapports de sexes à l'université 1940-1980 : une étude de cas*

Johanne Collin\*

*En reconstituant l'histoire de l'accession des femmes à plusieurs facultés professionnelles de l'Université de Montréal depuis 1940, le présent article propose de réévaluer la portée de ce que l'on a jusqu'ici considéré comme des gains réalisés par la femmes dans leur lutte pour l'égalité. Au-delà du progrès évident que semble devoir constituer leur accession à des facultés « masculines », et par là à des professions prestigieuses se profile, à la lumière de cette étude, une toute autre lecture des transformations en cours. C'est à partir d'une analyse quantitative de la croissance des effectifs masculins et féminins dans douze facultés professionnelles de l'Université de Montréal qu'il est possible de dresser un tableau de l'évolution des rapports de sexes à l'intérieur d'une fraction du monde universitaire.*

*By reviewing the history of the entrance of women at a number of professional faculties at the University of Montreal since 1940, this article proposes to reevaluate the impact of what we have up to now considered to be gains made by women in their struggle for equality. Beyond the obvious progress that has led to their installation in 'male' faculties and by extension into prestigious professions, we see an entirely different transformation taking place. With a quantitative analysis of the increase in males and females in 12 professional faculties at the University of Montreal, we can illustrate the evolution of gender relations within a small segment of the University population.*

L'accession des femmes à l'université a généralement été perçue, a priori, comme le signe et la promesse de transformations majeures dans la nature des rapports sociaux entre les sexes<sup>1</sup>. Véhicule de promotion sociale, un enseignement supérieur identique pour les hommes et les femmes devait mener à une égalité des chances d'accès aux sphères de pouvoir dans la société.

Ce postulat a imprimé à l'historiographie canadienne et québécoise une orientation particulière qu'on retrouve dans les deux types d'études existant sur la question, les études historiques et les enquêtes sociologiques<sup>2</sup>. Les premières, qui sont très peu nombreuses,

---

\* Johanne Collin est étudiant au doctorat en histoire à l'Université du Québec à Montréal.

1. Cet article est tiré de mon mémoire de maîtrise intitulé : « Evolution des profils de comportement des clientèles étudiantes féminine et masculine face aux études universitaires : le cas des facultés professionnelles de l'Université de Montréal, 1940-1980 », département d'histoire, Université du Québec à Montréal, 1984, 170 p. Je tiens à remercier Nadia Fahmy Eid et José Igarua qui ont dirigé ma recherche de maîtrise. Je remercie également Paul-André Linteau et Claude Desrosiers pour leurs commentaires sur les premières versions de ce texte, de même que Yves Otis pour la reproduction informatique des graphiques.

2. Dans un bilan historiographique intitulé : « Towards a Feminist History of Women and Education », Alison Prentice exprime bien la place accordée à cette assertion : « ...a feminist history of education may increasingly undermine three fundamental beliefs which seem to pervade the popular consciousness, if not the more recent historical literature. The first is the belief that women's gradually increasing access to higher learning has resulted in a steadily increasing equality with highly educated men. » dans David C. Jones ed., *Monographs in Education, Approaches in Educational History*, University of Manitoba, 1981, p. 44.

ont privilégié un aspect du phénomène, soit l'histoire des débats et des luttes qui ont entouré l'accès des premières femmes à l'université<sup>3</sup>. Leur accession y est invariablement vue et présentée comme une victoire et comme un gain dans leur lutte pour l'égalité. Quant aux enquêtes sociologiques, assez nombreuses depuis dix ans à avoir examiné la situation récente des femmes à l'université, elles ont tour à tour constaté des progrès et dénoncé la lenteur des transformations dans la condition des étudiantes universitaires<sup>4</sup>.

Dans toutes ces études, la croissance rapide du nombre d'étudiantes, l'accès à des écoles et facultés prestigieuses et la féminisation de champs d'études masculins ont constitué les composantes d'un bilan nécessairement positif. Mais qu'advient-il de ce bilan si on le confronte à l'évolution de la situation des hommes à l'université? Et quel est le poids de ces victoires féminines et féministes lorsqu'entrent en ligne de compte les impératifs du développement économique et leur influence sur le développement de l'enseignement supérieur?

En reconstituant l'histoire de l'accès des femmes à plusieurs facultés professionnelles de l'Université de Montréal depuis 1940, le présent article propose de réévaluer la portée de ce que l'on a jusqu'ici considéré comme des gains réalisés par les femmes dans leur lutte pour l'égalité. Par une approche qui privilégie la comparaison entre l'évolution des effectifs féminins et celle des effectifs masculins, cette étude veut rompre avec la tradition d'une histoire des femmes en vase clos. A l'instar des tendances récentes de l'historiographie américaine, il semble indispensable, lorsque c'est possible, de replacer l'évolution de la situation des femmes dans le contexte plus large des transformations qui affectent également la situation des hommes pendant une période donnée; et ce, de façon à cerner la dynamique des rapports sociaux entre les sexes<sup>5</sup>.

3. La seule publication majeure concernant l'histoire de l'accès des femmes à l'université au Québec est celle de Margaret Gillett, *We walked very warily. A History of Women at McGill*, Montréal, Eden Press Women's Publications, 1981. Il existe toutefois quelques thèses, dont celle de Donna A. Ronish, « The Development of Higher Education for Women at McGill University from 1857 to 1899, with special reference to the role of Sir John William Dawson », mémoire de maîtrise, Sciences de l'éducation, Université McGill, 1972, et celle de Constance Leduc, « Etude comparative des orientations universitaires des femmes à l'Université de Montréal en 1949-50 et 1974-75 », mémoire de maîtrise, Sciences de l'éducation, Université de Montréal, 1976. Pour le Québec francophone, il existe également quelques études portant sur l'évolution des collèges classiques pour filles, dont l'article de Michèle Jean, « L'enseignement supérieur des filles et son ambiguïté : le collège Marie-Anne, 1932-1958 » dans Nadia Fahmy Eid et Micheline Dumont, *Maîtresses de maison, maîtresses d'école*, Montréal, Boréal Express, 1983, et la thèse de Lucienne Plante, c.n.d., « La fondation de l'enseignement classique féminin au Québec, 1908-1916 », thèse de D.E.S. en histoire, Université Laval, 1968.

4. Sans vouloir les énumérer toutes, l'une des principales publications concernant l'ensemble du Canada est celle de Jill Vickers et June Adam, *But can you type? Canadian Universities and the Status of Women*, Ottawa, Clarke Irwin & Co. Ltd, 1971. Pour le Québec, notons en particulier les études de L. Bernier, P. Dandurand, M. Fournier et I. Perreault, *Les études universitaires au féminin. Situation des étudiantes dans les universités québécoises avec référence particulière au cas de l'Université Laval*, département de sociologie, Université de Montréal, 1980; le *Rapport* du Comité d'étude sur la condition féminine à l'Université Laval, 1978, et l'étude faite par le Groupe interdisciplinaire pour l'enseignement et la recherche sur la condition des femmes (GIERF), *La situation des femmes à l'Université du Québec à Montréal*, Montréal, 1978. Le Conseil du statut de la femme a également abordé la question dans *L'accès à l'éducation pour les femmes du Québec*, Québec, 1976.

5. L'historiographie de l'histoire des femmes aux Etats-Unis a fait l'objet de plusieurs débats depuis une dizaine d'années. Au nombre des publications qui expriment le plus clairement ces tendances, notons celle de Joan Kelly-Gadol, « The Social Relation of the Sexes : Methodological Implications of Women's History », *Signs*, 1, 4 (été 1976), pp. 809-23. Egalement l'ouvrage de Gerda Lerner, *The Majority finds its Past. Placing Women in History*, New York, Oxford University Press, 1981.

## I — UNE SOUS-POPULATION A L'ETUDE

Cette étude analyse quantitativement l'évolution des effectifs de plusieurs facultés de l'Université de Montréal entre 1940 et 1980 à partir du fichier informatique des inscriptions à cette institution<sup>6</sup>.

Propriété du bureau du Régistrare, le fichier a été informatisé puis régulièrement mis à jour à partir des années soixante. Il est également désigné sous le nom de fichier des inactifs/diplômés, parce qu'y sont consignées les principales informations concernant tous les anciens étudiants de l'université. Les inactifs sont ceux qui n'ont pu obtenir le diplôme postulé, soit pour cause d'abandon ou d'échec.

La dernière mention d'inscription de l'étudiant à l'université constitue l'unité d'analyse du fichier. En d'autres termes, dès que l'étudiant n'est plus inscrit, une série d'informations concernant sa dernière inscription et ses études antérieures dans cette institution, est consignée au fichier. Chaque série d'informations correspond à un cas, ou à un enregistrement du fichier informatique.

Il faut cependant noter que l'étudiant qui abandonne les études en cours sera considéré comme un nouveau cas s'il se réinscrit par la suite à l'université. Ainsi le nombre de mentions contenues dans le fichier est légèrement plus élevé que le nombre des individus ayant étudié à l'Université de Montréal pendant la période. Pour la sous-population analysée ici, on a calculé qu'au plus 7,6 % des étudiants ont abandonné leurs études, pour se réinscrire ultérieurement<sup>7</sup>.

Il y a 187 023 cas d'inactifs et de diplômés à l'Université de Montréal entre 1940 et 1980, et pour chacun d'eux, une possibilité de dix-neuf informations distinctes. De tous les renseignements concernant chaque cas, seuls les plus pertinents pour cette analyse ont été considérés : code permanent et sexe de l'étudiant, année et trimestre de la dernière inscription, faculté, programme, grade postulé<sup>8</sup>, année d'obtention du diplôme, et enfin, itinéraire des études antérieures dans cette institution (programmes, grades et date d'obtention des diplômes).

Pour les 187 023 cas, le code permanent de l'étudiant, son sexe, la faculté et la date de la dernière inscription sont toujours indiqués. Par contre, une première évaluation du fichier a révélé un manque d'informations assez important dans certaines facultés, notamment par rapport aux programmes d'études et aux grades postulés. A cela s'ajoute l'ampleur des transformations apportées à la structure universitaire entre 1940 et 1980, en terme de fusions, d'annexions et de créations de nouvelles écoles et facultés. Ces difficultés rendaient par trop complexes les démarches à effectuer avant d'aborder l'analyse comme telle des données. Il y a donc eu resserrement du terrain d'étude initial.

---

6. Il faut noter que le fichier ne contient pas les inscriptions aux grandes écoles affiliées à l'Université, l'École des hautes études commerciales et l'École polytechnique. Pour l'université, il contient les inscriptions des étudiants réguliers à temps plein et à temps partiel, mais également celles des étudiants libres et auditeurs.

7. La sous-population compte 42 100 cas de dernière inscription. A partir de ce fichier, toutes les mentions concernant un même code permanent, et donc un même individu, ont été identifiées et copiées dans un nouveau fichier, ce qui a permis de calculer la proportion qu'elles représentaient sur l'ensemble du fichier.

8. On désigne par « grades postulés » les différents types de diplômes, soit le baccalauréat, le certificat, la maîtrise etc., alors que le programme correspond plutôt à la discipline d'étude. La variable grade nous informe essentiellement sur les niveaux d'études.

Les inscriptions à douze facultés et écoles professionnelles de l'université ont été retenues comme corpus d'analyse, parce que l'information s'y avérait assez complète<sup>9</sup>, et parce que les transformations subies par ces unités n'étaient pas de nature à affecter la répartition des inscriptions. Néanmoins, une vérification exhaustive et systématique des renseignements contenus dans le fichier a précédé l'analyse comme telle<sup>10</sup>.

Les codes permanents ont fait l'objet d'une attention particulière parce qu'ils permettent d'identifier le sexe des étudiants inscrits<sup>11</sup>. Pour tous les cas où le code permanent était anormalement constitué, la valeur « indéterminé » a été attribuée à la variable sexe<sup>12</sup>. Il a aussi fallu s'assurer que les programmes d'études et les grades postulés correspondaient bien à la réalité de l'évolution structurelle des différentes écoles et facultés; ceci, en confrontant les données du fichier avec les sources imprimées produites par le bureau du Régistraire<sup>13</sup>.

Les douze unités recouvrent tout le secteur médical et para-médical, mais également l'enseignement menant aux professions libérales traditionnelles<sup>14</sup>. Il s'agit des facultés et écoles de médecine, droit, pharmacie, médecine dentaire, optométrie, aménagement, diététique, sciences infirmières, réadaptation, technologie médicale, santé publique et éducation physique.

Certaines d'entre elles subissent des transformations de statut et d'appellation entre 1940 et 1980. Or, comme le découpage du fichier respecte fidèlement la structure institutionnelle existant au moment de l'informatisation, il peut devenir anachronique par rapport aux périodes qui ont précédé ou suivi les transformations. La faculté d'aménagement, par exemple, n'existe officiellement que depuis 1968, et provient de la fusion de l'École d'architecture et de l'Institut d'urbanisme<sup>15</sup>. Pour la période antérieure à 1968, les inscriptions à ces écoles qui figurent au fichier sont retenues sous l'unité intitulée « Faculté d'aménagement ».

Si on parle de la faculté d'aménagement avant 1968, c'est donc pour éviter d'avoir à se référer à des unités administratives qui peuvent avoir changé de nom et de statut plusieurs fois entre 1940 et 1980. Dans le cas de la présente étude, le repérage précis de la façon dont les transformations ont affecté la structure de l'université a permis d'éviter les erreurs liées à une connaissance insuffisante de cette évolution complexe. C'est seulement

9. Un relevé précis du pourcentage d'informations manquantes par rapport aux grades et programmes dans ces unités figure en annexe de mon mémoire de maîtrise.

10. Pour une discussion plus détaillée sur la source et la méthode utilisée, voir Johanne Collin, « Evolution des profils de comportement... », pp. 24-35.

11. Le code permanent, formé de quatre lettres et de huit chiffres, est en effet toujours conçu selon la même logique. Les lettres correspondent aux trois premières du nom de famille et à la première du prénom, alors que les six premiers chiffres représentent le jour, le mois et l'année de la naissance. La distinction entre hommes et femmes provient du fait qu'on ajoute 50 aux chiffres du mois lorsque le sexe est féminin.

12. Le graphique 1 permet de repérer les unités et les époques où il existe de tels cas d'étudiants dont le sexe est inconnu.

13. Notamment les *Annuaire généraux* et les *Annuaire particuliers* des diverses facultés de l'Université de Montréal.

14. Le terme de « professions libérales traditionnelles » désigne ici les professions constituées en corporations depuis plus de cinquante ans, dont la plupart des membres exercent en pratique privée, qui détiennent un exercice exclusif et qui jouissent d'un prestige certain dans l'ensemble de la société. Dans la présente étude, ces termes désignent les facultés de droit, médecine, médecine dentaire, pharmacie, aménagement et optométrie.

15. L'École d'architecture de l'Université de Montréal est elle-même constituée sur les bases de la section architecture de l'école des beaux arts de Montréal, et n'est rattachée à l'Université qu'en 1964. Quant à l'Institut d'urbanisme, il existe depuis 1961.

à ces conditions que l'on a pu prendre en compte le découpage initial du fichier pour l'analyse.

Les étudiants réguliers des deux sexes qui sont inscrits aux douze écoles et facultés représentent 38 % du total des effectifs de l'Université de Montréal en 1940, et 17 % en 1980. L'analyse de leur évolution correspond, en langage statistique, à l'étude d'une sous-population comprenant 42 100 cas d'inscriptions en quarante années, sur les 187 023 du fichier informatique original.

Il est certain qu'on ne peut, à partir de cette analyse, obtenir une vision d'ensemble de l'accès des femmes à l'université. Mais il s'agit plutôt ici de tirer parti de la précision des données et du raffinement de l'analyse que permet l'utilisation d'une source et d'une méthode informatiques, pour arriver à dresser un tableau de l'évolution des rapports de sexes à l'intérieur d'une fraction du monde universitaire.

En outre, s'il ne représente pas la totalité du secteur professionnel, ce groupe de facultés et d'écoles n'en constitue pas moins un ensemble cohérent et significatif pour l'étude de l'accès des femmes à l'université : cohérent, parce qu'il permet d'opposer à la formation professionnelle libérale dispensée traditionnellement dans les universités, un type de formation plutôt technique, apparu plus tardivement au palmarès de l'enseignement universitaire; et significatif, parce qu'il recoupe un secteur où plusieurs professions étaient et sont encore destinées aux femmes, le para-médical.

## II — LE CONTEXTE HISTORIQUE

### A — LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL UNIVERSITAIRE

Tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, l'importance accordée à l'enseignement universitaire ne cesse de grandir. Les transformations qui s'opèrent dans la structure des universités canadiennes en témoignent. Pendant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, ces institutions regroupent et coordonnent un petit nombre de facultés, piliers de l'enseignement universitaire : facultés de médecine, de droit et de théologie d'une part, facultés des arts et des sciences d'autre part. Mais les années 1880-1890 voient s'installer, au rang des disciplines universitaires, les premiers d'une longue série de programmes de formation technique et professionnelle, qui seront à la fois cause et conséquence d'une transformation dans le rôle social dévolu aux universités.

Au deuxième Congrès des Universités de l'Empire, tenu à Oxford en 1921, l'un des principaux débats concerne l'importance à accorder à l'enseignement professionnel et technique par rapport à l'enseignement général dans l'ensemble des disciplines universitaires. Mais trente-sept ans plus tard la question n'est plus à débattre, comme le confirme cet extrait du *Rapport* de la Commission royale d'enquête sur les perspectives économiques au Canada (1958) :

We are concerned with the contribution made by the universities to the increase in the national productivity and wealth of the country. In relation to this aspect of the national welfare Canadian universities occupy a key position. They are the source of the most highly skilled workers whose knowledge is essential in all branches of industry<sup>16</sup>.

16. Cette citation est tirée de l'ouvrage de R.S. Harris, *A History of Higher Education in Canada, 1663-1960*, Toronto and Buffalo, University of Toronto Press, 1976, p. 453.

Jusque vers la fin des années cinquante, l'implantation de nouvelles disciplines professionnelles caractérise le développement de l'enseignement universitaire. Pendant les deux premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, le génie, l'agriculture, le génie forestier, la médecine vétérinaire, la médecine dentaire et la pharmacie obtiennent des universités une reconnaissance académique aussi grande que le droit et la médecine. Et déjà au début des années vingt, le nursing, le service social et l'administration (commerce) sont en voie d'être reconnus comme disciplines universitaires.

Si les universités sont affectées à divers degrés par la crise durant les années trente, la Deuxième Guerre mondiale donne une impulsion nouvelle au développement de l'enseignement supérieur professionnel. Les changements technologiques qu'elle entraîne modifient les caractéristiques générales de la main-d'œuvre dans plusieurs secteurs, et dictent les conditions qui président à l'implantation des nouvelles professions : salarisation, morcellement des champs professionnels et intervention croissante de l'Etat dans la production des services essentiels. En outre, la Deuxième Guerre mondiale, l'urbanisation et l'industrialisation conjuguées, créent une demande de main-d'œuvre spécialisée dans les secteurs nouveaux du para-médical : physiothérapie, diététique, hygiène publique et technologie médicale.

Mais la guerre inaugure aussi le début d'une aide financière du gouvernement fédéral aux universités. D'abord par le biais du financement des études universitaires des vétérans de la Deuxième Guerre mondiale, inauguré en 1943 par le « Department of Veterans Affairs » (D.V.A.), puis, à la suite des recommandations du *Rapport* de la Commission royale d'enquête sur le développement national dans les Arts, Lettres et Sciences (1949), par des subventions directes aux institutions.

L'expansion sans précédent des universités au début des années cinquante tient en partie à cette aide gouvernementale. A la phase d'implantation de nouvelles disciplines universitaires succède alors une phase de croissance accélérée des clientèles étudiantes. Entre 1938-1939 et 1952-1953, les effectifs universitaires augmentent de 75 %, et le « baby boom » de l'après-guerre justifiera à cet égard les plus extravagantes prévisions<sup>17</sup>.

#### B — LE CAS DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL

A quelques détails près, l'Université de Montréal suit ce schéma général de développement. Mais elle doit compter, dans son évolution, avec les particularités de l'enseignement supérieur francophone : seul le réseau privé des collèges classiques dispense le cours de huit années qui mène à l'obtention du baccalauréat ès arts, pré-requis à l'admission dans la plupart des facultés professionnelles<sup>18</sup>. Réseau privé et réseau public d'enseignement post-élémentaire se développent parallèlement sans qu'aucun recoupement ne soit possible. Non seulement les programmes sont différents, mais le post-élémentaire ne dure que cinq ans et ne permet qu'un accès limité aux études universitaires<sup>19</sup>.

17. La population canadienne passe de 11,5 millions en 1941 à 14 millions en 1951. Entre 1938-1939 et 1960-1961, les inscriptions à plein temps dans les universités canadiennes passent de 35 000 à 107 346. R.S. Harris, *A History of Higher Education ...*, p. 457.

18. Pour les élèves francophones, le passage du réseau d'enseignement public au privé doit se faire quatre ans plus tôt que pour les anglophones qui eux, peuvent accéder à l'université après le high school et obtenir le baccalauréat ès arts, au terme de trois à quatre années d'études à la faculté des arts.

19. Jusqu'en 1937, le post-élémentaire va de la 8<sup>e</sup> à la 11<sup>e</sup> année. Par la suite on y ajoute une douzième année.

En 1920, toutes les écoles et facultés de l'Université de Montréal menant aux professions libérales traditionnelles — droit (1876), médecine (1876), médecine dentaire (1904), médecine vétérinaire (1893) et pharmacie (1906) — exigent à l'admission le baccalauréat ès arts. Seules les écoles affiliées subventionnées par le gouvernement — Polytechnique (1887), Hautes études commerciales (1907) et Institut agricole d'Oka (1908) — sont ouvertes aux élèves du réseau public. Leur création, comme celle de la plupart des écoles professionnelles qui vont s'ajouter par la suite à la structure de l'université, marque une étape dans la démocratisation de l'enseignement universitaire, démocratisation qui aura d'ailleurs une influence énorme sur le développement de l'enseignement supérieur pour les femmes.

Entre 1940 et 1960, pas moins de treize écoles et instituts sont fondés ou annexés à l'Université de Montréal<sup>20</sup>. Plusieurs des programmes majoritairement féminins apparaissent pendant ces deux décennies, comme ceux offerts par l'Institut de diététique et de nutrition (1942), et par les écoles d'hygiène (1945)<sup>21</sup>, de technologie médicale (1943)<sup>22</sup> et de réhabilitation<sup>23</sup>.

La réforme scolaire qui s'amorce, pendant les années soixante, avec la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec entraîne, au niveau universitaire, le développement de la formation des maîtres et de l'éducation permanente<sup>24</sup>. Après la création du réseau public des collèges d'enseignement général et professionnel (cégeps), certaines écoles professionnelles disparaissent, et plusieurs programmes sont transférés du secteur universitaire vers le collégial. C'est en particulier le cas de l'école de technologie médicale, de l'école de tourisme, de l'institut de pédagogie familiale et du programme de formation des infirmières hygiénistes. La fin des années soixante voit la structure de l'enseignement universitaire se stabiliser, et se standardiser les exigences d'admission aux différentes facultés et écoles.

#### C — LES ETUDES CLASSIQUES POUR JEUNES FILLES

Jusqu'au moment de l'implantation des cégeps, les possibilités d'accès des femmes aux facultés professionnelles sont moins nombreuses que celles qui sont offertes aux hommes, étant donné le sous-développement chronique du réseau des collèges classiques pour filles. Il faut attendre le début des années trente pour voir le nombre de ces institutions passer de un à cinq, puis à douze en 1944 et à quinze en 1954<sup>25</sup>. En 1959-1960, on en compte 21 alors qu'il existe 54 collèges pour garçons. Cette même année, 22 811 élèves

20. Pour le détail de l'évolution de la structure universitaire, voir Johanne Collin, « Evolution des profils de comportement... », pp. 40-46.

21. L'école d'hygiène est créée en 1945 sur la base de l'ancienne école d'hygiène sociale appliquée (1925), qui offre le diplôme d'infirmière hygiéniste, et de celle de l'ancienne école d'hygiène publique (1940). Elle deviendra en 1971 l'école de santé publique. La section d'éducation physique, précédemment intégrée à l'école d'hygiène, deviendra alors le département d'éducation physique.

22. De 1943 à 1953, le fichier informatique contient les inscriptions à l'école de technologie médicale de Saint-Jean-de-Dieu. Celle-ci est simplement annexée à l'Université de Montréal avant d'être directement intégrée à la faculté de médecine.

23. Elle deviendra plus tard l'école de réadaptation.

24. Il s'agit de l'éducation aux adultes.

25. *La signification et les besoins de l'enseignement classique pour jeunes filles*, Mémoire des Collèges classiques de jeunes filles du Québec présenté à la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels (1954), p. 53.

masculins sont inscrits au cours classique contre 4 913 élèves féminins<sup>26</sup>. Non seulement les collèges pour filles sont encore peu nombreux, mais le nombre moyen d'élèves qui y sont inscrits est deux fois moins élevé que chez les garçons.

Les difficultés de recrutement, et plus encore celles qui concernent le financement des collèges pour filles sont en partie responsables de cet état de faits. Si les collèges pour garçons sont subventionnés à partir de 1922, il faut attendre 1961 pour que le gouvernement accorde un soutien financier aux collèges féminins. Le coût des études classiques pour les filles n'en est que plus élevé.

### III — L'ANALYSE DES DONNEES

Les tableaux 1 et 2 permettent d'examiner la croissance des effectifs féminins et masculins de la sous-population, tandis que les graphiques 1 et 2 fournissent une illustration des tendances à la féminisation des écoles et facultés entre 1940 et 1980. Plutôt que de présenter les inscriptions année par année, on les a regroupées par périodes de cinq ans. Toutes les mentions de dernière inscription entre 1940 et 1944 inclusivement appartiennent à la période 1, et ainsi de suite. Cette ventilation agrégée a permis de cerner les tendances de l'évolution du phénomène tout en limitant l'effet des fluctuations dans le nombre des diplômés et des inactifs d'une année à l'autre.

En comparant les tableaux 1 et 2, on remarque la supériorité numérique de la clientèle masculine par rapport à la clientèle féminine, et la persistance de ce phénomène entre 1940 et 1980. Toutefois, les femmes passent d'un peu moins de 12 % du total des effectifs au début des années quarante, à 45 % en 1975-1979. La période marquée par l'implantation des cégeps constitue à cet égard un point tournant, tant au niveau de la croissance des effectifs que de leur répartition selon les disciplines d'étude.

Jusqu'à la fin des années soixante, le clivage par sexe dans les diverses facultés est très net, avec cette différence qu'on retrouve, toute proportion gardée, davantage de femmes dans les facultés à prédominance masculine qu'il n'y a d'hommes dans les facultés féminines. Les « ghettos féminins » correspondent aux écoles et facultés de santé publique, sciences infirmières<sup>27</sup>, technologie médicale, réadaptation, de même qu'à l'Institut de diététique; les autres unités constituant l'ensemble des « ghettos masculins ». Quoique très minoritaires, les femmes sont cependant présentes dès le début en médecine, en droit, en pharmacie et en éducation physique.

Plusieurs de ces douze écoles et facultés offrent différents niveaux de programmes, et les conditions d'admissions varient considérablement selon les niveaux ou selon les programmes. Ces conditions sont d'autant plus importantes qu'elles constituent, pour la période antérieure à la création des cégeps, un élément important d'explication des clivages sexuels à l'université.

26. L.-P. Audet, *Histoire de l'enseignement au Québec*, tome 2, Montréal, Holt, Rinehart & Winston Ltée, 1971, p. 293.

27. L'actuelle faculté de nursing, désignée dans le fichier sous le nom de sciences infirmières, n'existe officiellement que depuis 1962. Elle est créée à partir de l'ancien Institut Marguerite d'Youville, affilié à l'Université de Montréal dès 1934.



**Tableau 1** Répartition des inscriptions féminines par faculté selon la période (en nombres et en %)

FACULTE	Période							
	1940-44	1945-49	1950-54	1955-59	1960-64	1965-69	1970-74	1975-79
AMENAGEMENT	—	0	0	3	3	20	80	271
				.3	.1	.6	2.9	5.5
DIETETIQUE	—	18	56	100	155	166	181	249
		8.0	10.3	9.4	7.7	5.0	6.5	5.1
DROIT	1	15	13	34	91	210	468	839
	1.1	6.7	2.4	3.2	4.5	6.3	16.7	17.0
EDUCATION PHYSIQUE	—	—	—	20	119	157	158	324
				1.9	5.9	4.7	5.6	6.6
MEDECINE	12	21	50	82	97	162	384	1071
	3.0	9.4	9.2	7.7	4.8	4.8	13.7	21.7
MEDECINE DENTAIRE	0	1	4	7	11	25	59	95
		.4	.7	.7	.5	.7	2.1	1.9
OPTOMETRIE	—	0	2	2	10	7	30	123
			.4	.2	.5	.2	1.1	2.5
PHARMACIE	8	27	45	60	113	146	231	447
	8.7	12.1	8.3	5.6	5.6	4.4	8.3	9.1
READAPTATION	—	—	—	139	346	852	461	670
				13.1	17.2	25.5	16.5	13.6
SANTE PUBLIQUE	53	97	233	268	236	36	59	238
	57.6	43.7	42.8	25.2	11.7	1.1	2.1	4.8
SCIENCES INFIRMIERES	17	38	81	156	514	1189	687	603
	18.5	17.0	14.9	14.7	25.6	35.6	24.6	12.2
TECHNOLOGIE MEDICALE	1	7	60	192	314	374	—	—
	1.1	3.1	11.0	18.1	15.6	11.2		
TOTAL	92	224	544	1063	2009	3344	2798	4930
	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Fichier informatique des inscriptions, Université de Montréal.

#### A — LES CONDITIONS D'ADMISSION AUX ECOLES ET FACULTES

Parmi les fiefs masculins, la plupart de ceux qui mènent aux professions libérales demeurent fermés aux élèves du réseau public jusqu'à la création des cégeps : droit, médecine, médecine dentaire et pharmacie. Mais la faculté d'aménagement et l'École d'optométrie admettent des étudiants du réseau public, même si leur standard d'admission à la première année demeure le baccalauréat ès arts ou l'équivalent. Pour les candidats ne remplissant pas ces conditions, il est en effet possible de faire un cours préparatoire d'une année ou deux, à la faculté des sciences ou à l'école même.

En ce qui concerne les secteurs féminins, on note que tous sont accessibles aux étudiants du réseau public. La diététique et les sciences infirmières offrent des programmes de baccalauréat qui durent quatre ans pour les étudiants ayant complété, selon les époques, une 11<sup>e</sup> ou une 12<sup>e</sup> année, et elles admettent directement en deuxième année les bacheliers ès arts.

**Tableau 2** Répartition des inscriptions masculines par faculté selon la période (en nombres et en %)

FACULTE	Période							
	1940-44	1945-49	1950-54	1955-59	1960-64	1965-69	1970-74	1975-79
AMENAGEMENT	—	4	86	141	135	307	437	788
		.4	4.4	6.2	4.0	7.1	9.3	13.2
DIETETIQUE	—	1	2	4	6	13	9	11
		.1	.1	.2	.2	.3	.2	.2
DROIT	166	274	238	353	935	1428	1279	1297
	27.8	25.7	12.1	15.5	28.0	32.9	27.3	21.8
EDUCATION PHYSIQUE	—	—	—	35	221	425	339	433
				1.5	6.6	9.8	7.2	7.3
MEDECINE	318	396	596	758	832	789	1498	2176
	53.3	37.1	30.3	33.3	24.9	18.2	32.0	36.5
MEDECINE DENTAIRE	3	125	284	264	324	398	391	374
	.5	11.7	14.4	11.6	9.7	9.2	8.3	6.3
OPTOMETRIE	—	5	76	96	96	117	128	120
		.5	3.9	4.2	2.9	2.7	2.7	2.0
PHARMACIE	109	225	522	438	494	395	345	380
	18.3	21.1	26.5	19.3	14.8	9.1	7.4	6.4
READAPTATION	—	—	—	7	61	184	99	109
				.3	1.8	4.2	2.1	1.8
SANTE PUBLIQUE	1	24	82	155	194	174	83	173
	.2	2.2	4.2	6.8	5.8	4.0	1.8	2.9
SCIENCES INFIRMIERES	0	0	0	2	12	74	80	95
				.1	.4	1.7	1.7	1.6
TECHNOLOGIE MEDICALE	—	13	82	20	31	43	—	—
		1.2	4.2	.9	.9	1.0		
<b>TOTAL</b>	<b>597</b>	<b>1067</b>	<b>1968</b>	<b>2273</b>	<b>3341</b>	<b>4347</b>	<b>4688</b>	<b>5956</b>
	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Fichier informatique des inscriptions, Université de Montréal.

Les écoles de technologie médicale et de santé publique offrent des programmes dont certains seront transférés au collégial après la création des cégeps. L'un d'eux, celui d'infirmière hygiéniste, est de très loin le principal point de concentration des femmes en santé publique. Les autres programmes offerts dans cette école s'adressent aux professionnels voulant se spécialiser en hygiène publique, en éducation sanitaire ou en administration hospitalière<sup>28</sup>.

Deux niveaux de formation sont offerts en réadaptation et en éducation physique, pendant les premières années d'existence de ces secteurs. Les programmes de baccalauréat en éducation physique et de maîtrise en orthophonie et audiologie exigent à l'admission le baccalauréat ès arts ou le baccalauréat ès sciences. Les programmes de diplômes sont

28. Les pré-requis pour ces programmes sont des diplômes de premier cycle universitaire.

de plus courte durée, s'adressent à une clientèle exclusivement féminine, et correspondent à des cours de niveau collégial<sup>29</sup>.

#### B — L'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS

Pendant les quarante années que couvre cette étude, on distingue trois phases dans l'évolution des effectifs féminins. De 1940 à 1955, si la majorité des étudiantes sont inscrites dans les facultés et programmes féminins, plusieurs se dirigent malgré tout vers les secteurs menant aux professions libérales traditionnelles. Ainsi, les facultés de médecine et de pharmacie regroupent à elles seules 22 % de la clientèle féminine en 1945-1949<sup>30</sup>.

Par contre, entre 1955 et 1970, à peine une étudiante sur dix s'inscrit en moyenne à ces deux facultés. La proportion des effectifs féminins en médecine passe de 9 % en 1950-54 à 8 % en 1955-1959, puis à 5 % pendant les années soixante et le phénomène est le même à la faculté de pharmacie.

Si le nombre des inscriptions féminines sextuple entre 1950-1954 et 1965-1969, passant de 544 à 3 344, c'est donc essentiellement au profit des facultés et programmes dits féminins. Cette deuxième phase est en effet marquée par un reflux de la clientèle féminine vers les orientations d'études qui lui sont spécifiquement destinées<sup>31</sup>. Comme le montre le graphique 1, le taux de concentration des effectifs féminins dans les écoles et faculté de sciences infirmières, réadaptation et technologie médicale atteint un sommet au cours de ces années; et si par ailleurs les effectifs en santé publique chutent brusquement en 1965-1969, c'est parce que le programme de diplôme d'infirmières hygiénistes est transféré à cette époque à la faculté de sciences infirmières.

La décennie qui succède à l'implantation des cégeps marque la troisième phase de cette évolution. Elle se caractérise par une présence des effectifs féminins dans toutes les facultés. Les femmes font une percée en optométrie, en médecine dentaire et en aménagement, et elles tendent à laisser peu à peu les champs d'études féminins pour refluer massivement vers les facultés traditionnelles et prestigieuses, qui sont désormais accessibles à un plus grand nombre d'entre elles.

La fin des années soixante constitue en fait une période de transition au niveau de l'accession des femmes aux facultés professionnelles. Elle est marquée par un déplacement dans les principaux pôles de concentration de la clientèle féminine. Si pendant la période 1965-1969 l'ensemble des facultés féminines regroupe encore 78 % des étudiantes, on n'y trouve plus que 35 % de celles-ci en 1975-1979. Pendant ce temps, la proportion de femmes inscrites dans les facultés menant aux professions libérales traditionnelles passe de 17 à

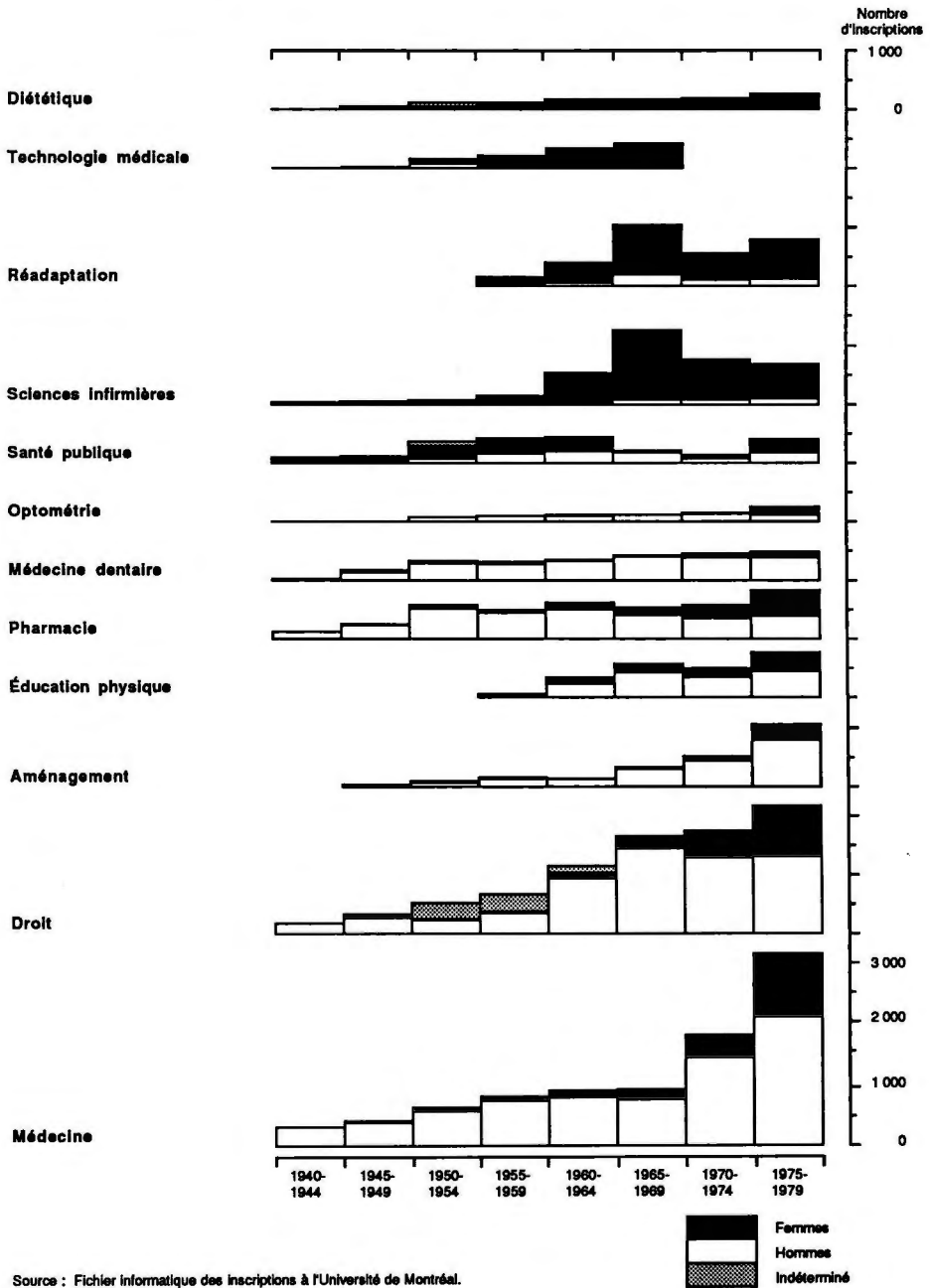
29. Le diplôme en physiothérapie et occupation thérapie est offert à l'école de réhabilitation dès 1957-1958, et jusqu'en 1962-1963 il ne s'adresse qu'aux candidats de sexe féminin. Voir l'*Annuaire de l'École de réhabilitation, 1957-58*, p. 12. Par ailleurs, en 1961-1962, on institue pour les filles un programme de diplôme en éducation physique d'une durée de douze mois. Voir l'*Annuaire du Département d'éducation physique, 1973*, p. 4.

30. Quant à la faculté de droit, elle comporte, selon les données du fichier, un tel nombre d'étudiants dont le sexe est inconnu entre 1950 et 1960, qu'il est difficile d'évaluer son importance comme secteur de formation pour les femmes.

31. J'englobe ici les champs de formation socialement reconnus comme sphères de compétence féminine, et les nouveaux programmes qui sont explicitement orientés vers le recrutement d'une clientèle féminine et dont il a été fait mention plus haut.

Figure 1

Évolution du nombre d'inscriptions par faculté et école, Université de Montréal, 1940-1979 (période quinquennale).



Source : Fichier informatique des inscriptions à l'Université de Montréal.

58 % : les facultés de droit, médecine et pharmacie regroupent à elle seules 48 % de la clientèle féminine en 1975-1979.

Mais alors que les effectifs féminins se concentrent de plus en plus dans les facultés traditionnellement masculines, les effectifs masculins ne s'orientent guère vers les facultés féminines. Quatre pour cent seulement des étudiants inscrits en 1975-1979 se répartissent dans les trois principales facultés féminines. En outre, si les domaines du droit, de la médecine et de la pharmacie prennent une importance croissante dans la formation des femmes, la tendance inverse se manifeste chez les hommes. Des statistiques portant sur l'ensemble du secteur professionnel à l'Université de Montréal montrent que la proportion des effectifs masculins inscrits dans ces trois facultés passe de 30 % en 1960 à 17 % en 1980, alors que dans le cas des effectifs féminins, elle passe de 13 % à 24 %<sup>32</sup>.

La fin des années soixante marque aussi une période de transition dans la croissance des inscriptions. A une décélération très nette des effectifs masculins correspond alors une baisse réelle des inscriptions chez les femmes. Ce phénomène s'explique essentiellement par le transfert de certains programmes de l'université aux cégeps, et met en relief la place qu'occupaient jusqu'il y a peu les programmes de niveau collégial dans la formation universitaire des femmes<sup>33</sup>.

On peut dire que l'implantation des cégeps aura eu, du moins à court terme, un effet plus visible sur le comportement des effectifs féminins que sur celui des effectifs masculins. A la baisse des inscriptions féminines succédera une augmentation très sensible de celles-ci après le début des années soixante-dix. Le taux d'augmentation des effectifs féminins est de 76 % de la période 1970-1974 à la période 1975-1979, alors que celui des effectifs masculins n'est que de 27 %.

En somme, d'après l'étude de cette sous-population, l'accession des femmes à l'université est beaucoup plus lente qu'il n'y paraît, à cause de la place qu'occupent jusqu'en 1970 les inscriptions féminines dans des programmes qui, tout en étant dispensés à l'université, sont de niveau collégial. De plus, l'accession « de facto » de la clientèle féminine aux facultés professionnelles coïncide avec la mise sur pied de programmes de formation destinés aux femmes, et ce essentiellement dans le secteur para-médical.

Si les facultés féminines ne constituent pas les seules voies d'accès des femmes à une formation professionnelle universitaire, elles permettent toutefois de rendre irréversible le processus de leur accession à l'université, et d'établir comme une réalité tangible leur présence à ce niveau. Elles vont également leur servir de tremplin vers des domaines d'études jusque-là considérés comme prestigieux, mais peu accessibles.

Finalement, l'évolution des pôles de concentration des effectifs féminins met en relief des tendances différentes de celles qui caractérisent l'évolution de la clientèle masculine. Les femmes envahissent dans les années soixante-dix quelques-uns des domaines qui sont le plus directement touchés par l'intervention de l'Etat et par le processus de contrôle

32. Ces chiffres sont tirés des *Statistiques de l'inscription, 1980*, Université de Montréal. Ils concernent les étudiants réguliers des douze écoles et facultés étudiées ici, de même que ceux de médecine vétérinaire, de l'Institut agricole d'Oka, de Polytechnique, des Hautes études commerciales, de musique et de sciences de l'éducation.

33. Au début des années quarante, le pourcentage de la clientèle féminine s'inscrivant aux programmes de niveau collégial (essentiellement pour le diplôme d'infirmière hygiéniste et celui de technologie médicale) est de 60 %. En 1965-1969, ces programmes attirent encore 16 % des femmes.

professionnel qu'il instaure à cette époque, entre autres la médecine et le droit. Et il s'agit précisément de secteurs en perte de vitesse comme domaines de formation des effectifs masculins.

#### C — LES MODELLES DE FÉMINISATION DES ÉCOLES ET FACULTÉS PROFESSIONNELLES

La croissance des effectifs féminins et masculins, de même que leur répartition selon les domaines d'études ne constituent qu'un aspect du phénomène à cerner. On ne peut, à partir de ces seules informations, présumer des taux de participation de chaque clientèle aux différentes facultés. Par exemple, seulement 3 % des étudiantes sont inscrites à l'école d'optométrie entre 1975 et 1979, bien qu'elles représentent plus de 50 % des effectifs totaux de cette école. Et si plus d'une étudiante sur cinq s'inscrit à la faculté de médecine à la même époque, les femmes ne constituent que le tiers du total des effectifs de cette faculté. L'analyse de la composition étudiante des facultés en fonction du sexe s'impose donc pour cerner les modèles de féminisation qui se dessinent entre 1940 et 1980<sup>34</sup>.

L'accession des femmes aux facultés masculines s'est effectuée plus ou moins rapidement selon le cas. C'est graduellement qu'elles ont pénétré les domaines de la Médecine, du droit, de la pharmacie et de l'éducation physique, où elles étaient présentes dès le début. Mais le mouvement s'accélère après 1970, et son rythme est comparable à celui du processus de féminisation que connaissent, à partir de cette époque, les autres ghettos masculins. Pendant la dernière décennie, les secteurs de droit, pharmacie et optométrie sont ceux qui se féminisent le plus rapidement<sup>35</sup>. L'augmentation du nombre de femmes inscrites en optométrie, passant de 6 % en 1965-1969 à 51 % en 1975-1979, constitue cependant le cas le plus spectaculaire.

De toutes ces écoles et facultés, certaines parviennent donc à rejoindre le groupe des secteurs majoritairement féminins au cours de la dernière décennie. C'est le cas de la santé publique, de la pharmacie et de l'optométrie. La santé publique, qui à l'origine était féminine, est devenue majoritairement masculine lors du transfert du programme de diplôme d'infirmière hygiéniste à la faculté de sciences infirmières. Inversement, le processus de féminisation rapide qu'elle connaît à partir de la fin des années soixante est surtout attribuable à l'introduction d'un nouveau programme de premier cycle : celui de certificat en gestion hospitalière.

L'incidence des conditions d'admission sur les choix d'orientation de la clientèle féminine constitue sans aucun doute un facteur important d'explication de ce phénomène de féminisation des facultés professionnelles. La démocratisation de l'enseignement collégial a certainement permis à un plus grand nombre d'étudiantes d'accéder aux facultés fermées, étant donné le sous-développement relatif du réseau des collèges classiques pour

34. Comme le montre le graphique 2, aucune des écoles ou facultés féminines ne semble vouloir se masculiniser à plus ou moins long terme, ce qui explique pourquoi cette partie est consacrée aux modèles de féminisation. Le nombre d'étudiants masculins reste constant, ou n'augmente que très faiblement comparativement au nombre d'étudiantes. Seule la faculté des sciences infirmières peut sembler faire exception, puisque si le nombre d'hommes croît aussi lentement que dans les autres secteurs féminins, le nombre de femmes tend à diminuer. Mais les tendances qu'elle présente sont trop incertaines pour que l'on puisse en évaluer l'impact à long terme.

35. L'augmentation des effectifs féminins en médecine est tout aussi importante sinon davantage que celle des femmes dans ces trois facultés. C'est d'ailleurs ce qu'indique la pente de la courbe des inscriptions féminines en médecine selon le graphique 2. Mais l'augmentation des effectifs masculins fait que le processus de féminisation y est moins rapide.

les filles. Mais elle ne permet pas de rendre compte, par exemple, de la féminisation extrêmement rapide du domaine de l'optométrie, puisque cette école était apparemment ouverte aux élèves du réseau public avant 1970.

Par contre, le graphique 2 permet d'observer des modèles différenciés de féminisation des écoles et facultés, susceptibles d'apporter d'autres éléments d'explication au phénomène considéré globalement. Les courbes des clientèles féminine et masculine en éducation physique, en aménagement et en médecine sont assez semblables : à l'augmentation rapide des inscriptions féminines correspond une croissance tout aussi importante des effectifs masculins. Mais dans le cas des trois facultés qui deviennent majoritairement féminines (santé publique, pharmacie et optométrie), on observe en même temps une diminution ou une stagnation du nombre des inscriptions masculines à long terme, et une augmentation des effectifs féminins. Or, si les changements dans les proportions d'inscriptions féminines et masculines en santé publique sont directement liés aux transformations qui s'opèrent dans la structure des programmes offerts, ce n'est pas le cas en optométrie et en pharmacie. Ce contraste caractérise également la féminisation de la faculté de droit et, dans une moindre mesure, celle de la médecine dentaire<sup>36</sup>. Simplement, en optométrie et en pharmacie, les effectifs masculins cessent d'augmenter dès la fin des années cinquante, alors qu'en médecine dentaire et en droit le phénomène se produit dix ans plus tard.

A la lumière de ces observations, on peut se demander si les étudiantes n'envahissent pas des domaines que leurs confrères ont déjà commencé à désertir. En pharmacie et en Optométrie, la baisse ou la stagnation des effectifs masculins précède d'une bonne dizaine d'années la démocratisation de l'enseignement collégial. Le contingentement des facultés professionnelles peut aussi jouer un certain rôle dans le processus de féminisation rapide et expliquer en partie la baisse des effectifs masculins.

Mais que ces tendances proviennent des choix d'orientation des étudiants et étudiantes, ou encore qu'elles soient le résultat d'une restriction dans le nombre des admissions, ne change pas la situation que l'on constate dans les années soixante-dix : certains secteurs jadis masculins sont en voie de devenir des champs d'études féminins. En 1980, près de deux étudiants sur trois sont de sexe féminin en pharmacie et en optométrie à l'Université de Montréal<sup>37</sup>. Et des statistiques portant sur l'ensemble des universités québécoises confirment cette tendance : parmi les diplômés en droit, la proportion de femmes passe de 12 % en 1969-1970 à 48 % en 1983-84, alors qu'en pharmacie, elle passe de 39 % à 61 %<sup>38</sup>. Quant aux statistiques d'inscriptions aux universités à l'automne 1983, elles montrent que 53 % des étudiants en droit sont des femmes, 66 % en pharmacie<sup>39</sup>.

L'accession des femmes aux facultés professionnelles et l'augmentation des effectifs féminins dans les facultés de tradition masculines ne permettent donc pas de conclure à la

36. Les tendances observées à la faculté de médecine dentaire semblent s'apparenter à celles de droit, pharmacie et optométrie. Cependant le phénomène de féminisation est trop modeste pour qu'il soit possible de se prononcer.

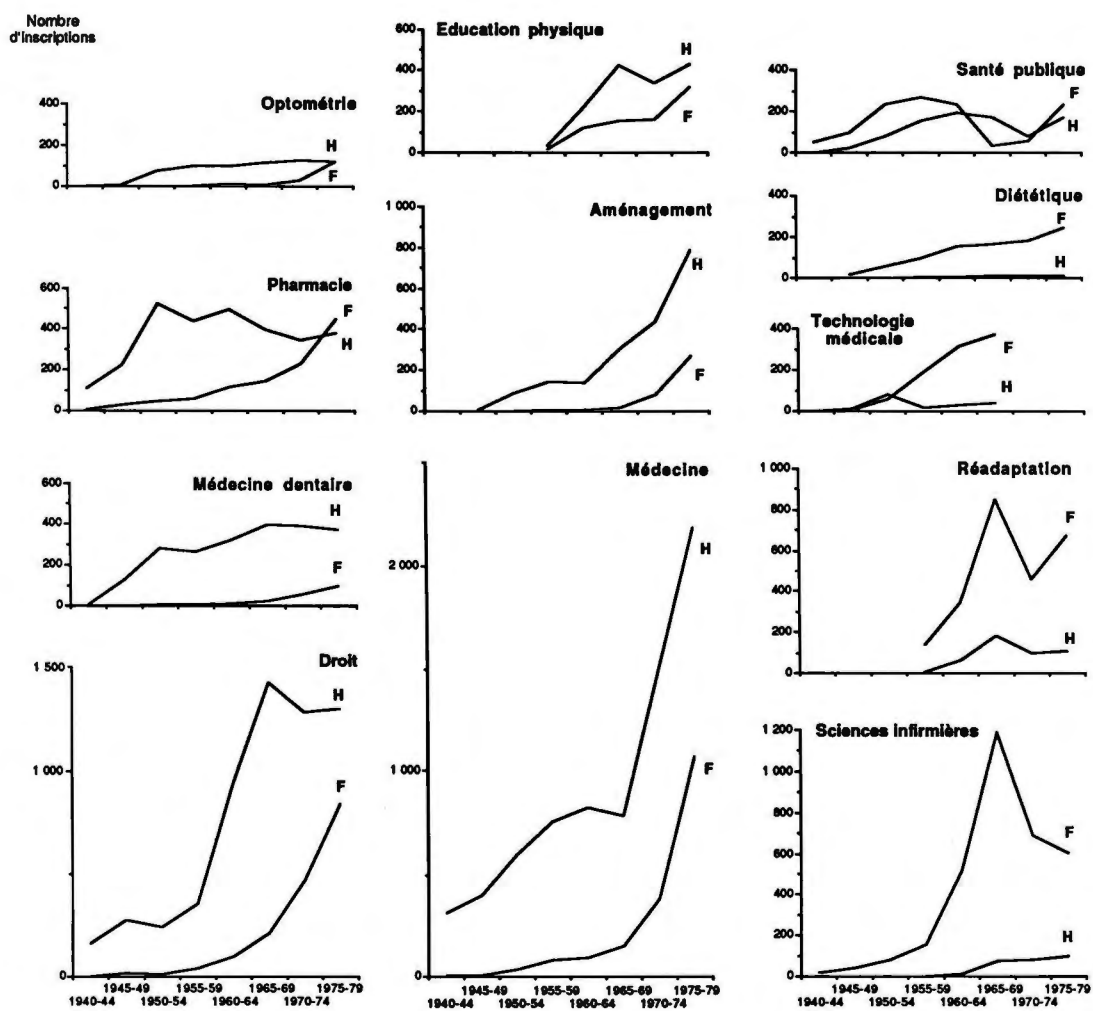
37. Il y a 60 % de femmes en pharmacie, 64 % en optométrie et 48 % en droit. Ces chiffres proviennent des *Statistiques de l'inscription 1980*, Université de Montréal.

38. Les données concernant les diplômés des deux sexes en optométrie seulement ne sont pas disponibles en 1983-1984.

39. Les chiffres pour l'année 1969-1970 sont tirés du *Relevé de l'enseignement supérieur* produit annuellement par Statistiques Canada (cat. 81-211). Ceux concernant 1983-1984 proviennent de *L'éducation au Canada, revue statistique pour 1983-1984*, Statistiques Canada, (cat. 81-229).

Figure 2

Évolution du nombre d'inscriptions féminines et masculines par faculté. Université de Montréal. 1940-1979 (période quinquennale).



Source : Fichier informatique des inscriptions à l'Université de Montréal.



disparition progressive des clivages sexuels à l'université<sup>40</sup>. Dans certains cas, elles constituent même plutôt l'indice d'une reproduction de la division sociale des sexes à partir de conditions nouvelles.

#### D — LES ITINÉRAIRES D'ÉTUDES A L'INTERIEUR DES ECOLES ET FACULTÉS

L'orientation et le déroulement spécifiques des études à l'intérieur d'une même faculté apparaissent souvent différents d'un sexe à l'autre. Les différences persistent d'ailleurs dans la plupart des cas entre 1940 et 1980. En fait, si aux premières heures de l'accession des femmes à l'université, les clivages sexuels se manifestent sous la forme d'une distinction très nette entre facultés féminines et masculines, c'est par la suite sous une forme plus subtile qu'ils se reproduisent. Plusieurs des facultés qui accueillent autant de femmes que d'hommes présentent une image trompeuse de la réalité qui prévaut à l'université, lorsqu'on ne prend pas en considération l'itinéraire d'étude des étudiants et des étudiantes, dans ces facultés.

Dans la plupart des secteurs étudiés ici, les voies d'études différentes de celle qu'offre le programme principal sont peu nombreuses, lorsqu'elles ne sont pas inexistantes<sup>41</sup>. Cependant, les facultés de médecine, de pharmacie et d'aménagement présentent une gamme de programmes et de niveaux d'études permettant d'illustrer les comportements différenciés des clientèles féminine et masculine.

L'examen de la ventilation par grade et par programme des clientèles étudiantes montre que les objectifs d'étude des femmes inscrites à la faculté d'aménagement diffèrent de ceux de la clientèle masculine, non seulement en ce qui concerne les niveaux ou cycles d'études, mais également les spécialités choisies à l'intérieur de ce domaine. Le moment où la structure des programmes offerts dans cette faculté commence à se diversifier coïncide avec celui de la présence affirmée des femmes dans ce champ d'étude.

C'est durant la deuxième moitié des années soixante que les étudiantes inscrites en aménagement sont assez nombreuses pour que l'on puisse réellement parler d'une clientèle féminine. Et près de la moitié d'entre elles se spécialisent à cette époque en urbanisme, alors que les hommes se concentrent dans une proportion de 71 % dans la branche principale, soit celle de l'architecture. De plus, 55 % des femmes sont inscrites aux deuxième et troisième cycles, contre seulement 32 % des hommes. Les années soixante-dix présentent les mêmes tendances : 53 % des femmes choisissent un autre domaine que celui de l'architecture (urbanisme, design industriel ou architecture paysagiste) contre 38 % des hommes. Et les femmes continuent à s'inscrire en plus grand nombre que les hommes, toute proportion gardée, aux grades supérieurs (33 % des femmes contre 25 % des hommes).

A la faculté de médecine, entre 1940 et 1980, près d'une étudiante sur deux en moyenne vise l'obtention d'un autre diplôme que le doctorat en médecine (M.D.), contre seulement le tiers des étudiants masculins. C'est dire que 45 % des étudiantes s'orientent vers la recherche plutôt que vers la pratique médicale. En dehors du doctorat en médecine et du programme de spécialisation (D.E.S.), la faculté offre des programmes de maîtrise

---

40. La plupart des enquêtes sur la situation récente des femmes à l'université tendent à associer implicitement féminisation des domaines d'étude masculins et abolition progressive des clivages sexuels à l'université. Voir en particulier C. Leduc, « Etude comparative des orientations universitaires... », p. 198.

41. Voir J. Collin, « Evolution des profils de comportement... », pp. 59-66.

et de Ph.D. dans différents secteurs de la recherche scientifique (biologie, biochimie, pathologie, etc.).

Pendant la dernière période (1975-1979), un écart subsiste encore entre les clientèles féminine et masculine : 75 % des femmes postulent le diplôme de M.D. ou de D.E.S. contre 90 % des hommes. Et à l'intérieur même du champ des études médicales, les clivages sexuels sont également présents. Les femmes, qui constituent 44 % de la clientèle au doctorat, ne représentent que 32 % des étudiants inscrits aux divers programmes de spécialité (D.E.S.).

A la faculté de pharmacie, c'est véritablement à partir de 1955 que les données du fichier permettent une comparaison entre les deux sexes de la ventilation par grade. On remarque alors une tendance plus marquée chez les femmes que chez les hommes à s'inscrire aux grades supérieurs. Cette différence s'explique en partie par l'implantation du diplôme en pharmacie d'hôpital, programme de deuxième cycle, qui attire dès les années soixante une proportion importante de la clientèle féminine; cette proportion devient majoritairement féminine au début de la décennie suivante<sup>42</sup>.

Les étudiantes de la faculté de pharmacie reproduisent ainsi d'une manière frappante les comportements de celles des facultés de médecine et d'aménagement. Moins enclines que les étudiants masculins à s'enrôler dans les principaux programmes de formation offerts dans ces secteurs, elles tendent à suivre des itinéraires parallèles au niveau des diplômes de premier cycle, ou encore à poursuivre jusqu'aux grades supérieurs la formation de base qui oriente directement la plupart des hommes vers le marché du travail.

#### IV — LA FEMINISATION DES FACULTES PROFESSIONNELLES : QUELQUES ELEMENTS D'INTERPRETATION

L'explication du processus de féminisation que l'on observe dans les écoles et facultés professionnelles envisagées dans cette étude ne peut se limiter à la seule démocratisation de l'enseignement supérieur. D'une part, le mouvement de féminisation n'est pas uniforme et certains secteurs se féminisent plus rapidement que d'autres; on s'aperçoit d'autre part que dans plusieurs cas, l'accession des femmes aux facultés masculines tend à un renversement dans les proportions d'étudiants masculins et féminins plutôt qu'à un équilibre entre les sexes. Il faut donc élargir la perspective et rechercher dans l'évolution même des professions une partie importante de l'explication.

Quelques études portant sur les professions libérales aux Etats-Unis, au Canada et au Québec suggèrent, par les conclusions auxquelles elles arrivent, que là où on observe des mouvements de féminisation, le processus est toujours lié à une transformation dans l'organisation des professions, notamment au niveau des types de pratiques, mais aussi dans certains cas, en terme de contrôle des professionnels sur leur profession.

Ainsi, une enquête portant sur l'évolution des effectifs dans six professions de la santé au Michigan, au début des années soixante-dix, permet à E. Carpenter de constater que

42. Pendant la période 6 (1965-69), 20 % des effectifs féminins en pharmacie sont inscrits au programme de diplôme contre seulement 8 % des effectifs masculins. Par ailleurs, les données recueillies par le bureau du Régistrare, regroupées dans les *Statistiques d'inscription à l'Université de Montréal*, pour les années 1970 à 1980, permettent de constater qu'à partir de 1973 les diplômés(ées) en pharmacie d'hôpital sont majoritairement des femmes : 17 femmes contre 2 hommes en 1973, et 22 contre 6 hommes en 1979.

la proportion des femmes parmi les professionnels augmente uniquement dans les professions qui connaissent une certaine réorganisation<sup>43</sup>. C'est par exemple le cas de la pharmacie et de la médecine vétérinaire, dont l'évolution récente se caractérise par une transition assez brusque de la pratique privée vers le salariat.

Parmi les professions où les femmes accèdent en plus grand nombre depuis quelques années, la plupart se caractérisent par une diversification dans les types de pratiques, et par une spécialisation qui témoigne d'une division du travail toujours plus poussée. Étudiant l'évolution récente de quelques professions aux États-Unis dont celle de juriste, S. et M. Carter constatent l'apparition d'une segmentation du marché de l'emploi. Le premier segment renvoie à un type d'emplois prestigieux, très rémunérateurs, où l'autonomie et les opportunités d'avancement sont des caractéristiques majeures, alors que le second correspond à des emplois moins prestigieux, salariés, où le travail est souvent routinier et répétitif, et qui sont pour ainsi dire coupés du canal de promotion permettant d'accéder aux postes de prestiges dans la profession<sup>44</sup>.

Sans démontrer que cette profession se féminise via le remplacement des hommes par des femmes dans le second type d'emplois décrits, S. et M. Carter constatent que la croissance rapide du nombre de femmes juristes depuis quelques années coïncide avec l'augmentation de l'importance relative de cette deuxième catégorie d'emplois au sein de la profession.

Par ailleurs, quelques études portant sur la pratique des femmes professionnelles constatent une différenciation assez nette entre leur comportement professionnel et celui de leurs confrères<sup>45</sup>. Par exemple, le taux de participation des femmes à l'exercice de la médecine privée au Québec est beaucoup moins élevé que celui des hommes : près d'un tiers des femmes médecins sont salariées, contre seulement 14 % des hommes<sup>46</sup>. De plus, des différences existent également quant au mode de pratique, puisque les femmes ont davantage tendance que les hommes à exercer en milieu institutionnel, et moins en médecine de clientèle. Elles travaillent en moyenne moins d'heures par semaine, et se concentrent, au niveau de la spécialisation, dans un petit nombre de secteurs<sup>47</sup>.

L'éclairage transmis par les études portant sur les professions permet de donner un sens particulier aux diverses observations issues de l'analyse de l'évolution des effectifs à l'Université de Montréal, et d'en tirer des hypothèses de travail intéressantes. On s'aperçoit

43. Eugenia S. Carpenter, « Women in Male-Dominated Health Professions », *International Journal of Health Services*, 7, 2 (1977), 200. Les six professions sont celles de médecine dentaire, d'optométrie, d'ostéopathie, de médecine, de médecine vétérinaire et de pharmacie.

44. L'institution à laquelle est lié le développement récent du second type d'emplois est la clinique légale (legal clinics). Selon les auteurs, « These clinics specialize in legal problems facing the average consumer — consumer law and family-related issues like probate, divorce, separation, custody, and child support. [...] Initially, the clinics expected the working poor — those just slightly too affluent to qualify for legal aid — to be their patrons, but found that it was the middle-income earners who were most anxious to take advantage of the new service. The acceptability of clinics to this income group augurs well for their continued growth. » S. Carter et M. Carter, « Women's Recent Progress in the Professions, or Women Get a Ticket to Ride after the Gravy Train has left the Station », *Feminist Studies*, 7, 3 (Fall 1981) p. 491.

45. Corporation professionnelle des médecins du Québec, « L'activité professionnelle des femmes médecins au Québec », *Bulletin — Édition spéciale*, XVI (janvier 1976), pp. 7-42; Bernard Lévy, « Les femmes médecins d'hier à demain », *Chercheurs*, VI (février 1980), pp. 9-14.

46. Corporation professionnelle des médecins du Québec, « L'activité professionnelle... », p. 14.

47. En particulier, la pédiatrie, la psychiatrie et l'anesthésie-réanimation. Voir B. Lévy, « Les femmes médecins... », p. 9.

que l'existence de comportements différenciés selon le sexe au niveau des itinéraires d'études correspond tout à fait aux tendances qui prévalent sur le marché du travail. De plus, le fait que l'accession des femmes aux facultés professionnelles coïncide souvent avec une diversification dans la structure des programmes permet de penser que la percée des femmes dans ces secteurs est liée à l'émergence de nouveaux champs de spécialisation, et possiblement, à des modes de pratique différents. On peut enfin émettre l'hypothèse que la rapidité avec laquelle s'opère le processus de féminisation est fonction de l'ampleur des transformations de la profession.

Un dernier facteur, celui du contrôle des professionnels sur l'évolution de leur profession, est susceptible d'influer sur le processus de féminisation. C'est du moins ce que suggère l'étude de S. et M. Carter mentionnée plus haut. Les auteurs constatent que les femmes commencent à accéder en plus grand nombre à l'exercice de la médecine aux États-Unis, au moment de son histoire où la corporation professionnelle est la plus vulnérable<sup>48</sup>.

Or, de ce point de vue, nous arrivons à des résultats comparables. Les déplacements dans les points de concentration de la clientèle féminine, et l'augmentation de l'importance relative de domaines comme le droit et la médecine dans la formation des femmes, se produisent effectivement au Québec au moment où la réforme de la santé et des services sociaux affecte tout particulièrement la marge d'autonomie de ces professionnels, et leur degré de contrôle sur le recrutement des effectifs<sup>49</sup>.

## CONCLUSION

Bien qu'elle ne soit pas nécessairement représentative de l'ensemble du secteur universitaire, l'évolution du phénomène de l'accession des femmes à douze facultés professionnelles de l'Université de Montréal débouche néanmoins sur une remise en question des interprétations fournies par l'historiographie encore dominante. Dans le cas spécifique de cette sous-population, l'accès des femmes aux facultés professionnelles n'est pas toujours synonyme d'accès à des études de niveau universitaire, du moins jusqu'à la création des cégeps. Par ailleurs, la féminisation des champs d'études masculins n'est pas automatiquement le signe d'une disparition des clivages et des stéréotypes sexuels à l'université. Enfin, l'accès des femmes à des facultés prestigieuses, menant à des professions valorisées et bien rémunérées, peut constituer l'indice d'une transformation dans l'organisation de ces professions.

Quant au processus lui-même de l'accession des femmes à l'université, il semble plus directement lié au développement économique et à l'apparition de programmes de formation destinés aux femmes, qu'aux pressions féminines et féministes en faveur de leur accession aux facultés professionnelles traditionnelles. Si, à l'Université de Montréal, les femmes conquièrent le droit de s'inscrire aux facultés de droit et de médecine pendant le premier tiers du XX<sup>e</sup> siècle, leur présence y fait figure d'exception pendant les vingt années qui suivent. Et la proportion de celles qui s'y inscrivent demeure, somme toute, assez faible jusqu'en 1970.

48. Au début des années soixante-dix, l'American Medical Association doit céder aux pressions gouvernementales visant à diminuer les coûts sociaux de la santé en augmentant les effectifs médicaux.

49. Voir à ce sujet l'étude de Frédéric Lesemann, *Du pain et des services. La réforme de la santé et des services sociaux au Québec*, Montréal, Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1981.

Sans nier l'importance des luttes et des débats ayant entouré l'accès des premières femmes à l'université, il paraît indispensable d'aborder ce genre d'étude sous l'angle d'un phénomène de groupe et non pas d'un phénomène individuel. Une telle orientation fait ressortir l'importance de l'évolution socio-économique sur le développement universitaire, et ouvre la voie à des études qui aborderaient d'une façon plus systématique l'analyse des rapports entre l'éducation et le marché du travail pour les femmes.